

Informer

Relier

# Rapport annuel 2010

Défendre

Conseiller



Informer

Défendre



**Organisation des  
Suisses de l'étranger**

Conseiller

Relie

# *Sommaire*

## **Sommaire**

---

### **L'OSE en bref 2–3**

### **Message du président 4–6**

### **Principaux thèmes concernant les Suisses de l'étranger 7–13**

- 7 Une politique cohérente pour les Suisses de l'étranger
- 9 Vote électronique
- 11 SwissCommunity.org

### **Activités de l'OSE 14–27**

- 14 Conseil des Suisses de l'étranger
- 15 Comité
- 17 Contacts avec les communautés suisses à l'étranger
- 18 Renseignements du Service juridiques
- 19 Offres pour les jeunes Suisses de l'étranger
- 21 « Revue Suisse »
- 23 Communication
- 25 88° Congrès des Suisses de l'étranger 2010 – St-Gall

### **Institutions apparentées 28–37**

- 28 AJAS
- 30 Comité pour Ecoles suisses à l'étranger
- 33 Fondation pour les enfants suisses à l'étranger
- 36 Fondation Place des Suisses de l'étranger

### **Annexes 38–48**

- 38 Composition des organes de l'OSE
- 46 Bilan/Comptes d'exploitation
- 48 Les Suisses de l'étranger dans le monde  
(Statistiques à fin décembre 2010)

L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) est soutenue par près de 750 associations et institutions suisses dans le monde. Fondée en 1916 par la Nouvelle Société Helvétique, elle représente aujourd'hui officiellement les intérêts des Suisses de l'étranger. Elle dispose du statut de personnalité morale depuis 1989, date à laquelle elle est devenue fondation.

### **Les prestations de l'OSE**

- Représentation des intérêts de la « Cinquième Suisse » vis-à-vis des autorités administratives, du monde politique et de l'opinion publique
- Conseil et assistance juridique, notamment dans le domaine des assurances sociales et de la formation
- Information sur la politique suisse, encouragement de la participation des Suisses de l'étranger aux élections et votations
- Promotion des relations entre la Suisse et ses expatriés: Congrès des Suisses de l'étranger, camps de vacances pour adolescents et [SwissCommunity.org](http://SwissCommunity.org), la plate-forme Internet pour les Suisses de l'étranger

### **Les organes de l'OSE**

#### **Conseil des Suisses de l'étranger**

Organe suprême de l'OSE, le Conseil des Suisses de l'étranger est le «Parlement de la Cinquième Suisse». Composé de 140 membres, en majorité de délégués venant de l'étranger et de membres résidant dans le pays, il siège deux fois par année. A ces occasions, il traite de toutes les questions politiques concernant directement les Suisses de l'étranger et prend position officiellement sur les questions importantes.

**Comité**

Le Comité est formé du président de l'OSE et de neuf membres du CSE. Il prépare les affaires du Conseil et représente l'organisation vis-à-vis de l'extérieur.

**Secrétariat**

Le Secrétariat des Suisses de l'étranger est le centre nerveux et l'état-major de l'organisation. Les 24 personnes de son équipe fournissent les nombreuses prestations offertes aux Suisses et Suissesses de l'étranger.



Jacques-Simon  
Eggly

# Message

## Le message du président

*2010 a été une année de grande réalisation et d'évolution pour l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE).*

*Au niveau des activités politiques de notre organisation, l'un des thèmes centraux a été la discussion portant sur la création d'une loi sur les Suisses de l'étranger. Le président de l'intergroupe parlementaire « Suisses de l'étranger », le conseiller aux Etats Filippo Lombardi a présenté les conclusions des travaux d'un groupe de réflexion, sous la forme d'une esquisse de loi, devant le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) le 20 août 2010 à Saint-Gall. Cette loi doit servir de base à une politique uniforme de la Confédération à l'égard de ses expatriés. Mais il s'agit aussi de reconnaître le rôle des institutions privées des Suisses de l'étranger dans la mise en œuvre de cette politique. Actuellement, toutes les questions relatives aux expatriés suisses sont réparties entre pratiquement tous les départements fédéraux, sans toutefois constituer une priorité pour aucun d'entre eux. Il en découle une perte de synergies importante. Le CSE a adopté à l'unanimité l'esquisse de loi proposée. Quelques semaines auparavant, le Conseil fédéral avait publié un rapport sur « la politique de la Confédération à l'égard des Suissesses et Suisses de l'étranger » en réponse à un postulat déposé en 2004 par Filippo Lombardi. Dans son rapport, le Conseil fédéral arrive à la conclusion qu'il est temps pour la Confédération de se doter d'une politique cohérente à l'égard des Suisses de l'étranger. C'est pourquoi un groupe interdépartemental a été formé pour examiner l'opportunité de créer une loi sur les Suisses de l'étranger. Ces réflexions rejoignent celles formulées à plusieurs reprises par l'OSE. La discussion sur la politique de la Confédération envers les Suisses de l'étranger et sur une loi qui leur est consacrée, devrait*

*se poursuivre dans les années à venir, ce dont nous nous réjouissons.*

*La communication est l'une des tâches essentielles de notre organisation. Et si la « Revue Suisse » est et reste le vaisseau amiral de l'information des Suisses de l'étranger, un nouvel instrument a vu le jour en 2010. Il s'agit de SwissCommunity.org. L'OSE s'est ainsi dotée d'un instrument de communication moderne et adapté au public pour relier les Suisses de l'étranger entre eux et avec la Suisse. SwissCommunity est l'instrument qui permet la communication directe de l'OSE, organisation de défense des intérêts de la « Cinquième Suisse », avec son public dans le monde entier. Mais cette plate-forme s'adresse également aux associations et institutions suisses à l'étranger, aussi bien qu'aux cantons, entreprises et représentations suisses. Avec la création de SwissCommunity.org, l'OSE vient d'ouvrir une nouvelle dimension dans la communication avec la « Cinquième Suisse ». Notre organisation se trouve en effet à un tournant de son développement. De nouveaux défis demandent à être maîtrisés: conseil à l'émigration, information de la population en Suisse, administration électronique, vote et élections électroniques et bien d'autres encore.*

*Enfin, nous nous félicitons des progrès réalisés dans le domaine du vote électronique et saluons la décision du Conseil fédéral d'accepter les demandes de douze cantons de conduire des essais de vote électronique lors de la votation populaire fédérale du 28 novembre 2010. Nous regrettons cependant que les deux cantons pilotes de l'e-voting que sont Zürich et Genève aient décidé, chacun pour des raisons différentes, de ne pas permettre à leurs concitoyens suisses de l'étranger de participer aux élections*

*2011 par voie électronique. Nous estimons qu'il aurait été judicieux, pour ces deux cantons, de profiter des élections 2011 pour effectuer les premiers essais d'élection par voie électronique, les tests pour les votations ayant toujours été concluants. Une introduction rapide de l'e-voting demeure une priorité pour l'OSE car il s'agit de permettre aux Suisses de l'étranger d'exercer leurs droits politiques.*

*Notre organisation a certes obtenu des succès et une écoute sincère auprès des autorités compétentes durant l'année écoulée. Mais 2011, année électorale, sera charnière. En effet, les 700 000 Suisses de l'étranger, parmi lesquels 130 000 sont inscrits pour exercer leur droit de vote, seront au centre de toutes les attentions. Il est donc fondamental que l'OSE mette à profit l'attention qui sera portée aux membres de la « Cinquième Suisse » pour accomplir au mieux sa mission qui lui incombe depuis 1916 déjà, et qui consiste à se mettre au service des Suisses de l'étranger en représentant et défendant au mieux leurs intérêts.*



Jacques-Simon Eggly  
Président de l'OSE

# *Principaux thèmes*

## **Principaux thèmes concernant la politique des Suisses de l'étranger**

---

### **Une politique cohérente pour les Suisses de l'étranger**

Après six ans de travaux préliminaires, le Conseil fédéral a publié, le 18 juin 2010, un rapport d'une petite trentaine de pages sur sa politique des Suisses de l'étranger. A l'origine du document, un postulat du Conseiller d'Etat Filippo Lombardi demandant à l'exécutif national de formuler une vue d'ensemble de la question.

Le rapport offre un aperçu des mesures envisagées par la Confédération pour la « Cinquième Suisse ». Il part du principe « que notre pays dispose, en la personne de ses citoyennes et citoyens vivant à l'étranger, d'excellents relais et connaisseurs des cultures locales mais aussi de la réalité suisse ». Puis le Conseil fédéral esquisse la marche à suivre dont les grandes lignes sont les suivantes:

1. Il est temps de formuler une politique spécifique et cohérente pour les Suisses de l'étranger.
2. Il faut une base juridique homogène pour toutes les affaires concernant la « Cinquième Suisse ».
3. Il convient de regrouper les compétences pour toutes les questions relevant des Suisses de l'étranger et d'établir clairement la responsabilité d'un seul département.
4. Il est nécessaire de renforcer le Service des Suisses de l'étranger dans sa fonction de « guichet unique » pour tout ce qui touche les Suisses de l'étranger.

Première mesure concrète prise par le Conseil fédéral: charger un groupe de travail interdépartemental d'évaluer l'opportunité d'une base juridique homogène. Fin décembre, ce groupe remettait à la cheffe du DFAE ses conclusions. Toutefois, le rapport du Conseil fédéral laisse sans réponse d'importantes questions du postulat Lombardi. Notamment

le rôle de la « Cinquième Suisse » dans le cadre des relations extérieures de la Suisse, son importance économique ou encore le mode de communication qui lui convient. Par ailleurs, l'OSE estime que le rapport ne rend que partiellement justice à la réalité actuelle de la diaspora helvétique. Le phénomène de l'accélération constante de la mobilité internationale, avec ses implications et conséquences, est à peine abordé. Le rapport dresse sommairement un inventaire des choses existantes ou en cours de développement. Mais il reste encore à faire l'analyse des tendances actuelles des flux migratoires et, plus encore, à tracer les grandes lignes d'une politique cohérente des Suisses de l'étranger telle qu'elle a été postulée.

Il importe maintenant d'examiner les suites données au document par le Parlement. L'OSE souhaite que l'on profite de l'occasion pour rendre compte de la nouvelle mobilité internationale des Suisses et du rôle significatif de la diaspora pour le pays. Il est urgent de clarifier les objectifs et la stratégie de la future politique des Suisses de l'étranger et de faire suivre le diagnostic du Conseil fédéral de mesures adéquates. A la mi-novembre, la commission de politique extérieure du Conseil national a invité le président et le directeur de l'OSE à une audition consacrée au développement du réseau de représentations suisses et à la politique des Suisses de l'étranger de la Confédération. En présence de la cheffe du DFAE, Madame Micheline Calmy-Rey, les représentants de l'OSE exprimèrent un point de vue quelquefois critique sur le développement du réseau consulaire suisse et décrivirent le rapport du Conseil fédéral comme une base de discussion utile, mais qu'il fallait faire suivre de mesures concrètes pour mieux ancrer et coordonner la politique des Suisses de l'étranger.

Le communiqué de presse concluant l'audition affirme que «la commission est, sur ce point, en parfait accord avec l'Organisation des Suisses de l'étranger et qu'elle salue la décision du Conseil fédéral de charger un groupe de travail interdépartemental d'évaluer l'opportunité d'une base juridique homogène allant dans le sens d'une politique des Suisses de l'étranger cohérente.»

### **Vote électronique**

Prudente, méthodique, circonspecte et, par conséquence, lente, telle est la voie suivie pour l'instauration du vote électronique. Le plus rapide, durant l'année sous revue, fut le canton de Berne. Le 23 avril, en présence de la Conseillère fédérale Corina Casanova, une convention a été signée entre les cantons de Genève et Berne. Elle stipule que Berne cède au canton pilote de Genève l'hébergement de ses électeurs résidant à l'étranger pour mieux préparer l'introduction du vote électronique. A cette occasion, le directeur de l'OSE rappela que le e-voting n'était nullement une concession accordée aux Suisses de l'étranger, mais simplement le «state of the art» en matière de démocratie directe.

Outre les cantons pilotes de Genève, Neuchâtel et Zurich, neuf autres cantons se sont essayés au vote électronique en 2010. A l'occasion des votations populaires fédérales du 28 novembre, 193000 citoyennes et citoyens habilités à voter, parmi lesquels 46000 Suisses de l'étranger, ont profité de la possibilité qui leur était offerte de déposer leur bulletin via Internet. Les essais ont été plus que concluants.

Ainsi, les Suissesses et Suisses de l'étranger vivant en Europe ou dans l'un des 45 pays signataires de la Convention de Wassenaar ont pu exercer leurs droits

de citoyen par Internet dans huit cantons (NE, GE, BS, SG, AG, SH, SO, TG) et quelques communes sises dans quatre autres cantons (ZH, GR, LU, FR). A Bâle-Ville, 52% des votants se sont exprimés de la sorte. Dans les cantons de Lucerne, Argovie et Thurgovie, qui introduisaient pour la première fois le vote électronique, de 38 à 48% des Suisses de l'étranger saisissent d'emblée l'opportunité de voter ainsi. Malgré cette impressionnante démonstration prouvant qu'il existe bien un réel besoin, le vote électronique ne sera vraisemblablement pas autorisé dans les cantons de Zurich et Genève lors des prochaines votations fédérales. Pour des raisons différentes, les deux cantons pilotes ont fait savoir, vers la fin de l'année, qu'ils n'étaient pas en mesure d'offrir à leurs citoyennes et citoyens vivant à l'étranger la possibilité de participer au scrutin via Internet avant le rendez-vous électoral de l'automne 2011. L'OSE s'est adressée aux deux cantons, leur demandant de poursuivre rapidement le développement du projet e-voting et d'instaurer le plus vite possible le processus électronique pour les Suissesses et les Suisses votant de l'étranger. Sur invitation du canton de Genève, l'OSE prend part, depuis le printemps 2010, aux travaux du groupe d'experts siégeant après chaque week-end électoral dans le but de faire le point sur le système de e-voting genevois et de coordonner les nouvelles mesures à prendre. Longtemps demandé par l'OSE, le renouvellement automatique de l'inscription au registre des électeurs par le simple usage des droits politiques, est maintenant à l'ordre du jour. Une initiative parlementaire de la Conseillère nationale et membre du comité de l'OSE, Thérèse Meyer-Kaelin, a été approuvée par les deux chambres. De son côté, le Conseil fédéral a donné son feu

vert pour que les Suisses de l'étranger habilités à voter puissent renouveler automatiquement leur inscription au registre des électeurs – une démarche à entreprendre normalement tous les quatre ans – en prenant part à un scrutin fédéral. Selon la réglementation actuelle, la prolongation ne peut se faire qu'au moyen d'une carte pré-imprimée signée par le titulaire.

### **SwissCommunity.org**

Le 21 août 2010, lors du 88<sup>e</sup> Congrès des Suisses de l'étranger qui s'est tenu à St-Gall, a été lancée officiellement une plate-forme sur Internet conçue pour répondre aux besoins spécifiques des Suisses de l'étranger. Ce réseau social appelé SwissCommunity.org comptait déjà au 31.12.2010, après un peu plus de 4 mois d'existence, 4828 membres. Ces chiffres très réjouissants ajoutés aux différentes statistiques de visite de la plate-forme, montrent que celle-ci répond à un besoin réel de nos compatriotes de l'étranger.

A l'époque de l'Internet et du Web social, l'OSE s'est demandé comment faciliter le contact des 700 000 Suisses de l'étranger entre eux et renforcer leurs liens avec la Suisse. La réponse : une plate-forme sur Internet appelée *SwissCommunity.org* ! Les buts poursuivis par SwissCommunity sont les suivants :

- Relier les Suisses de l'étranger entre eux
- Maintenir et renforcer les liens des expatriés avec la Suisse et leur canton d'origine
- Permettre aux Suisses de l'étranger de rester informés sur ce qui se passe en Suisse
- Aider au réseautage et à l'entraide entre Suisses par-delà les frontières

En quelques clics seulement, nos compatriotes expatriés peuvent dorénavant entrer en contact les uns avec les autres et prendre connaissance de l'actualité suisse. SwissCommunity est une plate-forme gratuite et de qualité qui s'adresse exclusivement aux Suisses de l'étranger, anciens, actuels et futurs. C'est un « club » de la Suisse internationale, pensé et taillé sur mesure pour les besoins des Suisses du monde entier.

En devenant membre de *SwissCommunity.org*, les Suisses de l'étranger entretiennent et nouent des liens avec la diaspora suisse dans le monde ainsi qu'avec la Suisse, tout en profitant d'un large catalogue d'offres et de prestations.

En créant SwissCommunity.org, l'OSE a amorcé un tournant majeur au niveau de la communication avec les Suisses de l'étranger en entrant dans l'ère de la socialisation sur Internet, de l'interaction entre utilisateurs du Web aux quatre coins de la planète. Le dialogue avec les Suisses de l'étranger est aujourd'hui passé à l'air de l'interactivité et il peut désormais se faire de manière quasiment instantanée. Il n'est pas exagéré de dire que l'OSE va générer, grâce à SwissCommunity.org, une révolution dans la manière dont les Suisses de l'étranger pourront désormais parler, débattre et prendre contact entre eux, mais aussi dans la façon dont ils feront connaître leur opinion en Suisse même. Les clubs suisses quant à eux, disposent à présent d'un outil leur permettant de présenter leurs activités auprès d'un large public et de faire ainsi la promotion de leur association en vue d'acquérir de nouveaux membres. Enfin, toutes les discussions et la vie générées au sein de SwissCommunity.org sont le reflet direct des attentes et des opinions de nos compatriotes de l'étranger. C'est en cela que la plate-forme permet aux délégués du Conseil

des Suisses de l'étranger d'être encore plus proches des Suisses vivant près de chez eux.

La création de SwissCommunity.org n'a été rendue possible que grâce à l'apport financier de l'ancienne Association pour la promotion de l'OSE. Celle-ci a mis un terme à ses activités pour donner vie à SwissCommunity.org en lui léguant son capital. L'OSE tient ici à remercier encore tout particulièrement les membres de l'ancienne association. Mais la création de la plate-forme a aussi été rendue possible grâce à l'aide des différents partenaires institutionnels de l'OSE et de SwissCommunity.org, à savoir : swissinfo, MEDIAparx, Suisse Tourisme, ManRey et CLS. Encore un grand merci à eux.

[www.swisscommunity.org](http://www.swisscommunity.org)

# Activités

## Activités de l'OSE

---

### Conseil des Suisses de l'étranger



Séance CSE  
St-Gall

Le siège de l'Union postale universelle à Berne et la salle du Grand Conseil de Saint-Gall ont accueilli les deux réunions du Conseil des Suisses de l'étranger. Durant ces deux séances d'une journée, le Conseil des Suisses de l'étranger a traité de questions d'actualité

relevant de la politique des Suisses de l'étranger, remplissant ainsi sa mission d'organe exécutif de l'OSE.

Nouveauté dans le fonctionnement du conseil: une «heure d'actualité» introduite au printemps 2010. Il s'agit en fait d'une plate-forme ouverte aux déclarations, questions et suggestions des membres sur des thèmes ne relevant pas directement de l'ordre du jour. Et il fut aussitôt fait usage avec passion de cette nouvelle possibilité. Par ailleurs, en mars, le conseil a décidé de satisfaire un vœu de longue date en autorisant, à titre exceptionnel, les votes en anglais. Mais les langues de délibération du conseil restent le français et l'allemand. Les documents de travail et la traduction simultanée continuent d'être disponibles dans ces deux langues.

En août, le CSE s'est doté de nouvelles règles de procédure. Ces dernières régissent dans le détail l'organisation des séances, le cours des affaires et les instruments à disposition des membres du conseil. Le travail du conseil devrait en être facilité et le CSE revalorisé dans son rôle de «Parlement de la Cinquième Suisse». En s'appuyant sur les travaux préparatoires d'un groupe de réflexion dirigé par le membre du comité et Conseillère nationale Thérèse Meyer-Kaelin, le CSE a approuvé, durant l'année sous revue, le projet d'une loi fédérale sur les Suisses de l'étranger. De même, il a traité des modalités de l'élection directe du

Conseil des Suisses de l'étranger par e-voting. Le principe de l'élection directe du CSE devrait être ancré dans la future loi sur les Suisses de l'étranger; quant à la procédure, elle est réglée en détail dans le cadre des statuts de l'OSE.

Les autres grands thèmes traités par le conseil durant l'année écoulée ont été:

- Introduction du scrutin électronique pour les votations et élections (e-voting)
- Elections fédérales 2011
- Information des Suisses de l'étranger (« Revue Suisse », swissinfo)
- Avenir des cours préparatoires fribourgeois aux études universitaires (CIUS)
- Plate-forme de communication SwissCommunity.org

En ce qui concerne la « Revue Suisse », swissinfo et le CIUS, le CSE a pris certaines résolutions destinées aux autorités compétentes. Dans le but d'encourager l'échange d'informations et d'expériences entre les membres du conseil, tout en contribuant à la visibilité de la « Cinquième Suisse » à l'intérieur même du pays, le conseil offre à chaque fois la possibilité à une communauté de Suisses de l'étranger de se présenter elle-même de façon informelle. Après des membres du conseil venant du Canada et d'Allemagne, ce fut, cette année, le tour de la délégation sud-africaine. Durant l'année sous revue, le conseil a reconnu l'association Ulm/Neu-Ulm comme un nouveau maillon dans la grande chaîne mondiale des institutions suisses.

## **Comité**

Durant l'année sous revue, le comité de l'OSE a siégé quatre fois à Berne et Saint-Gall. Organisées en mars et

août, les séances d'une journée ont surtout servi à préparer les dossiers traités par le Conseil des Suisses de l'étranger. Lors de la réunion extraordinaire de juillet et durant la séance à huis clos de deux jours du mois de novembre – à chaque fois au siège de l'OSE à Berne – un grand nombre de questions d'actualité relevant de la politique des Suisses de l'étranger, ainsi que des affaires courantes, ont été abordées.

Outre les questions à l'ordre du jour des séances du CSE, le comité a traité les thèmes suivants:

- Diffusion et mode de parution de la «Revue Suisse»
- Rôle de l'OSE lors des élections parlementaires de 2011
- Conseils prodigués aux futurs émigrants
- Révision totale de la loi sur le droit de cité
- Visibilité des Suisses de l'étranger à l'intérieur du pays
- Projet d'un prix des Suisses de l'étranger de l'OSE
- Création et développement de la plate-forme [SwissCommunity.org](http://SwissCommunity.org)
- Lignes directrices pour le sponsoring/parteneriat
- Réorganisation du DFAE / Création d'une direction consulaire
- Principes directeurs de la future politique des Suisses de l'étranger

Lors de sa séance de novembre, le comité a tiré un bilan provisoire des objectifs définis en août 2009 pour le mandat 2009-2013. Il s'est occupé à maintes reprises des lignes directrices de l'OSE et a publié, en novembre, un autoportrait actualisé et élargi de l'OSE.

Le 21 juillet, le comité a nommé son membre Robert Engeler au poste de responsable des finances (questeur) de l'OSE. Cette nomination était rendue né-

cessaire par le départ du titulaire en exercice depuis le 1.1.2009, Daniel Jaccard, qui a démissionné de toutes ses fonctions au sein de l'OSE.

## **Contacts avec les communautés suisses à l'étranger**

Comme d'habitude, l'OSE a été représentée, dans les réunions des organisations faitières des associations suisses de divers pays européens, par un membre de la présidence et/ou du secrétariat. Le président Jacques-Simon Eggly a pris part à une rencontre en France (Troyes) et en Italie (San Remo). La vice-présidente Elisabeth Michel a représenté l'organisation aux Pays-Bas (La Hague), le vice-président Remo Gysin en Autriche (Igls près d'Innsbruck). Le directeur Rudolf Wyder a participé à la conférence d'OSE Allemagne (Braunschweig) et la responsable de la communication, Ariane Rustichelli, s'est rendue en Grande-Bretagne (Londres).

Par ailleurs, le président Eggly a répondu à l'invitation de l'ambassade suisse à Paris et a pris de nouveau part à une réunion des présidents des associations et institutions suisses du district consulaire de Paris. Le directeur a assisté au forum «Switzerland and You» organisé à Londres par l'organisation faitière britannique et représenté l'OSE à la fête du cinquantième anniversaire du club suisse d'Edimbourg. De plus, il a profité d'un séjour à Bratislava, où il participait à une réunion de l'organisation faitière européenne «Europeans Throughout the World», pour rencontrer le président du club suisse de la ville. Sur invitation du Sénat italien, la suppléante du directeur, Sarah Mastantuoni, a pris part à une réunion internationale à Rome sur le thème «Europa in movimento: da migranti a cittadini europei».

## **Renseignements du Service juridique**

Le Service juridique de l'Organisation des Suisses de l'étranger donne à toute personne intéressée des renseignements sur les droits et obligations liés à l'émigration. Il s'agit d'informations qui concernent uniquement le droit suisse. En 2010, environ 900 personnes ont fait appel à ce service. Ce sont des questions relatives aux assurances sociales, spécialement l'AVS/AI et l'assurance-maladie, auxquelles le service juridique a été confronté en priorité. Ces thématiques sont complexes et suscitent souvent auprès de notre public un besoin d'explication. Suivent ensuite des requêtes concernant le retour en Suisse, l'aide à l'étranger, les droits politiques et la nationalité. Par ailleurs, le service juridique a été amené à répondre sur des sujets aussi divers que le service militaire, la fiscalité, les accords bilatéraux avec l'UE, les assurances sociales pour les frontaliers, le droit des successions, l'assurance-chômage ainsi que des questions concernant les documents d'identités et permis de conduire.

Nous pouvons souligner que le Service juridique a également été sollicité en raison d'un problème nouveau qui touche de plus en plus de Suisses de l'étranger, à savoir les relations bancaires avec leur pays d'origine. En effet, de nombreux Suisses de l'étranger disposent d'un compte en Suisse. Or, suite aux perturbations qui ont touché le monde bancaire ces dernières années, plusieurs instituts bancaires ont revu leur politique vis-à-vis de leur clients domiciliés à l'étranger. Certains refusent désormais de traiter avec des personnes domiciliés à l'étranger, en particulier aux Etats-Unis, d'autres instaurent des frais de traitement exorbitants contraignant de nombreux Suisses à changer de banque ou à fermer leurs

comptes en Suisse. Cela peut s'avérer très problématique si ces comptes servent par exemple à la gestion de frais immobiliers relatifs à un bien situé en Suisse. Dans la mesure où la Confédération n'intervient pas dans les relations entre les banques et leurs clients et que les banques jouissent de la liberté de contracter, il n'est pas aisé de proposer une issue à ce problème.

Grâce au fonds Kilcher, qui est en partie géré administrativement par le Service juridique, l'OSE a pu allouer une aide de départ à une famille et à deux personnes célibataires de retour en Suisse dans le but de faciliter leur réintégration. De plus, trois Suisses de retour au pays ont pu bénéficier de l'aide pour financer des cours de langue intensifs afin de leur permettre de trouver un travail en Suisse.

## **Offres pour les jeunes Suisses de l'étranger**



**Intérêt politique  
au congrès  
des Suisses de  
l'étranger**

En 2010, plus de 300 jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger ont passé un séjour de vacances ou de formation en Suisse. L'OSE a réalisé ainsi ses prévisions budgétaires. Tant du point de vue de la quantité que du contenu, le bilan que nous tirons de l'année écoulée est très bon. Les participants se sont montrés satisfaits, les réactions des familles et des parents ont été très positives. Pour chaque jeune prenant part à une offre de formation, une famille d'accueil a été trouvée. Dans la majorité des cas, les impressions que nous ont rapportées les hôtes ont été très encourageantes. Nos équipes d'encadrement dans les camps, comme les animateurs des offres de formation, ont accompli un excellent travail, s'engageant toujours avec enthousiasme.

Trois camps de sports d'hiver ont été proposés aux jeunes Suisses de l'étranger en 2010. A chaque fois, des moniteurs Jeunesse&Sport qualifiés les ont encadrés dans la pratique de leur sport et un programme varié a permis à tous de se distraire. Les jeunes Suisses de l'étranger venant de plus de 30 pays sont rentrés chez eux riches d'expériences durables et de nouvelles amitiés. Très appréciés, les deux camps d'été à La Punt ont permis aux jeunes d'accéder de manière authentique à la culture suisse et aux magnifiques paysages de notre pays. 117 jeunes Suisses de l'étranger ont ainsi passé de superbes vacances en Engadine. Le camp d'été consacré aux travaux d'intérêt public a eu lieu à Saas Balen. Sous la direction d'employés de la commune, les jeunes ont restauré des chemins de randonnée, construit une nouvelle barrière le long d'une route de montagne, rénové des foyers et consolidé des murs et des toits.

L'OSE est en contact avec de nombreuses familles d'accueil dans toute la Suisse. Les hôtes offrent gratuitement aux jeunes couvert et logis, conscients de favoriser ainsi les échanges culturels et de permettre aux jeunes de découvrir la Suisse de façon personnelle et individuelle. La plupart du temps, le séjour en famille d'accueil a été combiné avec une offre de formation. Près de 60 jeunes ont été logés de la sorte en 2010.

Un certain nombre de jeunes Suisses de l'étranger ont pratiqué une langue nationale à l'occasion de cours de langue et ont profité d'un programme de loisirs et d'excursions durant quatre après-midi. Les cours de langues ont été proposés en collaboration avec l'Ecole-club Migros. Durant leur séjour, certains jeunes ont souhaité avoir un aperçu des possibilités de formation en Suisse. L'OSE a organisé

à leur intention des journées d'initiation dans des universités et hautes écoles du pays. Une orientation personnalisée leur a également été proposée. Un groupe de jeunes motivés s'est également rencontré lors d'un séminaire sur le thème de la «Représentation politique des Suisses de l'étranger». Après avoir été initiés à la problématique, les participants ont rencontré des politiciens suisses, visité les villes de Saint-Gall et Zurich et ont préparé leur participation au Congrès des Suisses de l'étranger. La rencontre avec la Conseillère fédérale Calmy-Rey a enthousiasmé les jeunes. Enfin, un groupe de jeunes Suisses de l'étranger a pris part à l'action «72 heures». Sous la supervision du Conseil suisse des activités de jeunesse (CSAJ), des milliers d'enfants et adolescents ont réalisé un projet d'utilité publique dans une course contre la montre.

En 2010, l'OSE a pu compter une fois de plus sur la collaboration du Service social de l'armée pour l'aide apportée aux jeunes recrues. Environ 40 d'entre elles ont reçu un paquet de nourriture et de la documentation sur les prestations de l'OSE.

Nous aimerions exprimer ici nos remerciements à nos partenaires, le DFAE, Migros-Pour-cent-culturel, la Fondation du Cinquantenaire Reka, la Fondation Ernst Göhner, la Loterie Romande et l'Office fédéral des assurances sociales, pour leur généreux soutien.

### **« Revue Suisse »**

Une fois encore, la réduction du budget fédéral consacré à l'information des Suisses de l'étranger a eu des conséquences décisives en 2010:

- diffusion imposée de la «Revue Suisse» par e-mail plutôt qu'en version imprimée dès le numéro 1/2010

- élimination des exemplaires multiples par foyer dès le numéro 2/2010



**Revue Suisse**

Grâce à cette dernière mesure – dont la pertinence s’imposait –, le tirage total de la «Revue Suisse» est passé de 415 000 à 395 000 exemplaires. Parallèlement, l’édition imprimée était réduite de 400 000 à 270 000 exemplaires (y compris la «Gazzetta Svizzera»). Seules 15 000

personnes se sont prononcées en faveur de la version en ligne. Toutefois, le DFAE a décidé que la distribution de la revue via Internet serait dorénavant le standard pour tous les Suisses de l’étranger dont l’adresse électronique était connue. Environ 100 000 foyers sont touchés par cette mesure. La réorganisation de la distribution de la «Revue Suisse» n’est pas finie pour autant. Visiblement, et comme l’OSE en a été informée à de multiples reprises, la diffusion par e-mail ne se fait pas toujours correctement. De nombreux Suisses de l’étranger immatriculés se plaignent de ne pas recevoir la «Revue Suisse», ni par voie électronique, ni sous forme imprimée. A l’heure actuelle, il est encore impossible de dire combien de lectrices et lecteurs choisiront la possibilité qui leur est offerte de revenir à la version imprimée. Il est donc difficile, dans ces conditions, de prévoir l’évolution future du tirage. A cela s’ajoute le fait que si la réduction du tirage imprimé a diminué les coûts de distribution de 240 000 francs par année, cette somme ne suffit pas encore à financer la production d’un cinquième ou d’un sixième numéro.

Un sondage réalisé à propos de la «Revue Suisse» a clairement montré que la version imprimée est préférée à son équivalent électronique: ainsi, près de 70% des personnes interrogées disent préférer la version papier à l’édi-

tion en ligne. Même parmi les personnes qui reçoivent la version électronique, 47% liraient plus volontiers la revue en format papier. La version papier est lue plus intensivement. 78% des personnes qui la reçoivent affirment lire la «Revue Suisse» de A à Z, alors que pour l'édition en ligne, ce chiffre tombe à 57%. Quand à l'édition sur papier, elle est lue par plus de personnes: 65% des personnes sondées qui reçoivent la version imprimée, indiquent que leur numéro est lu par deux personnes ou plus. Pour la version en ligne, ils ne sont que 39%. Le sondage révèle clairement que les lecteurs souhaitent une fréquence de six numéros par année: c'est à 46% que les sondés se sont exprimés en faveur de six numéros par année, plutôt que quatre, huit ou douze.

Il pourrait bien se passer encore un certain temps avant que la diffusion de la «Revue Suisse» soit organisée de telle sorte que tous les Suisses et Suissesses de l'étranger reçoivent les informations de la Suisse dans le format souhaité. L'adoption de la diffusion en ligne de manière standard a été décidée contre la volonté de l'OSE. Les craintes exprimées par l'Organisation des Suisses de l'étranger – distribution peu fiable, perte d'abonnés et coûteux exercice d'économie – se sont toutes avérées fondées.

L'équipe de la «Revue Suisse» a connu un changement à la fin de l'année 2010. Heinz Eckert, rédacteur en chef depuis la fin 2004, a pris sa retraite. Il a été remplacé par la journaliste biennoise Barbara Engel qui prendra ses fonctions dès le second numéro de l'année 2011.

## **Communication**

Les missions poursuivies par l'OSE en faveur des Suisses de l'étranger sont au nombre de quatre. Il s'agit de relier, de défendre, de conseiller et d'informer les Suisses de

l'étranger de leurs droits et de leurs devoirs, mais aussi de ce qui se passe en Suisse et des actions entreprises par l'OSE pour représenter leurs intérêts auprès des autorités compétentes.

La tâche du département Communication et Marketing joue donc un rôle fondamental pour expliquer au mieux les activités de l'OSE. C'est pourquoi l'OSE ne cesse de se doter de nouveaux outils et d'utiliser des canaux propres à communiquer au mieux avec les quelque 700 000 Suisses de l'étranger. Depuis août 2010, une plate-forme Internet destinée exclusivement aux Suisses de l'étranger appelée [SwissCommunity.org](http://SwissCommunity.org), est venue s'ajouter aux différents outils de communication utilisés jusqu'alors, à savoir : les relations publiques, la création d'événements, l'Internet, l'édition de publications, le marketing et le sponsoring.

### **SwissCommunity.org**

2010 marquera à n'en pas douter un tournant dans l'histoire de l'OSE. En créant [SwissCommunity.org](http://SwissCommunity.org), la plate-forme Internet qui relie les Suisses du monde entier, l'OSE a amorcé un tournant majeur au niveau de la communication avec les Suisses de l'étranger en entrant dans l'ère de la socialisation sur Internet, de l'interaction entre utilisateurs du Web aux 4 coins de la planète. [SwissCommunity.org](http://SwissCommunity.org) vient renforcer les différents instruments de communication qui sont déjà utilisés par l'OSE. Ainsi, et grâce à [SwissCommunity.org](http://SwissCommunity.org), la Newsletter OSE Info à destination des Suisses de l'étranger a vu son nombre d'abonnés plus que doubler, passant de 3500 à 8235 personnes inscrites pour la recevoir. Avec [SwissCommunity.org](http://SwissCommunity.org), l'OSE dispose d'un puissant outil d'information et de communication auprès des Suisses de l'étranger. L'interactivité et la rapidité

de réaction liées à un réseau social sur Internet du type de SwissCommunity, permet à l'OSE de mobiliser, au besoin, les membres de la communauté en quelques heures afin d'encore mieux faire entendre la voix des Suisses de l'étranger dans notre pays.

(Pour plus d'information sur SwissCommunity.org, rappez-vous aux pages 11–13 du présent rapport annuel.)

## **88<sup>e</sup> Congrès des Suisses de l'étranger 2010 – St-Gall**

L'une des grandes tâches annuelle du département Communications & Marketing est d'organiser le congrès annuel des Suisses de l'étranger. Réunis sous le thème « *Représentation politique des Suisses de l'étranger* », les quelques 400 participants au 88<sup>e</sup> congrès, qui s'est tenu à St-Gall du 20 au 22 août 2010, se sont interrogés sur le système actuel de représentation indirecte des expatriés Suisses au travers du Conseil des Suisses de l'étranger. Il a également été question des différents moyens à mettre en place pour renforcer la participation des 700 000 expatriés suisses au débat politique, sachant que parmi eux, 130 000 sont inscrits sur des registres électoraux. Enfin, la question de savoir comment la Suisse peut mieux tirer profit de l'expérience et du réseau international de la « Cinquième Suisse » a été abordée.

Ce congrès avait également pour ambition de comparer le système suisse à celui d'autres pays. Ainsi, le discours d'ouverture prononcé par Franco Narducci, député Italien et vice-président de la Commission de politique extérieure italienne, visait à expliquer la spécificité du modèle italien qui repose sur un double système de représentation directe et indirecte de ses concitoyens de l'étranger. Le Conseiller aux Etats tessinois PDC Filippo

Lombardi, également président de *l'Intergroupe parlementaire Suisses de l'étranger*, a quant à lui rappelé le besoin d'une reconnaissance politique et juridique des membres de notre diaspora. Celle-ci doit passer par la création d'une loi spécifique pour les Suisses de l'étranger. Un autre grand moment de la journée a été la table-ronde de l'après-midi animée par Eva Nietlispach et qui réunissait les parlementaires fédéraux Antonio Hodgers (Vert/GE), Ada Marra (PS/VD), Christa Markwalder (PLR/BE), Lukas Reimann (UDC/SG) et Barbara Schmid-Federer (PDC/ZH). Les intervenants, débattant sur la meilleure manière d'optimiser la représentation politique des Suisses de l'étranger, ont tous relevé la diversité des questions touchant à l'expatriation et insisté sur la nécessité d'un engagement en terme institutionnel. Ainsi, le travail de l'actuel « Intergroupe parlementaire Suisses de l'étranger » et le lobbying effectué par l'Organisation des Suisses de l'étranger ont été salués. La journée s'est terminée par l'allocution de la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey. Celle-ci a dit combien la « Cinquième Suisse » comptait pour la Suisse et qu'elle « établissait des ponts entre la terre patrie et



**Discours  
de la conseillère  
fédérale  
M. Calmy-Rey**

l'étranger ». Elle a souligné l'importance et le rôle de notre diaspora dans la formation d'une bonne image de la Suisse à l'étranger. Enfin, Madame Calmy-Rey a terminé son discours en rappelant que le Conseil fédéral s'était prononcé en faveur de la création d'une loi unique sur les questions relatives aux Suisses de l'étranger et en insistant sur la nécessité d'une bonne collaboration réciproque entre l'OSE et le DFAE.

Les interventions ont été particulièrement riches par leur contenu et les réflexions qu'elles ont suscitées,

c'est d'ailleurs là l'un des rôles du congrès. Mais la réunion des Suisses de l'étranger revêt également un caractère amical et festif car elle est l'occasion pour les congressistes de se retrouver en Suisse une fois par année et de découvrir la région hôte. De l'avis de tous, ce 88<sup>e</sup> Congrès des Suisses de l'étranger fut une excellente édition.

# Institutions

## Institutions apparentées

---

### AJAS



**Jeunes Suisses  
de l'étranger en  
étude**

La tâche principale de l'Association pour l'encouragement de l'instruction de jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger (AJAS) consiste à renseigner les jeunes Suisses de l'étranger de manière générale sur les possibilités d'entreprendre des études ou une formation professionnelle en Suisse. D'autre part, lorsque les familles de ces jeunes n'ont pas les moyens de financer la formation de leurs enfants en Suisse, elle les soutient dans leurs démarches auprès de leur canton d'origine, afin qu'ils puissent bénéficier d'allocations d'études ou d'apprentissage. Actuellement, le secrétariat gère une petite centaine de dossiers. Lorsque la bourse cantonale ne suffit pas à couvrir tous les frais, AJAS peut accorder des subsides complémentaires sous forme de bourse ou de prêt sans intérêt.

Durant l'année écoulée, AJAS a répondu à près de 650 demandes de la part de citoyens expatriés de par le monde. A nouveau, une petite moitié est provenue d'Europe et un bon quart d'Amérique latine. Le rapport annuel d'AJAS contient des informations plus détaillées concernant la nature des questions, ainsi que d'autres statistiques.

Quelques cantons émettent des réticences à accorder des allocations d'études aux jeunes Suisses de l'étranger pour leur première formation en Suisse, notamment lorsque ceux-ci viennent d'un pays de l'Union Européenne. Il est du ressort d'AJAS de veiller à ce que cette pratique ne devienne pas la règle et à continuer à défendre les intérêts des jeunes Suisses de l'étranger de retour en Suisse pour leur formation.

L'année 2010 a été marquée par une annonce des plus regrettables : la suppression des Cours d'introduction aux études universitaires en Suisse (CIUS). Depuis plus de 40 ans, ces cours préparatoires se déroulant dans la ville bilingue de Fribourg, offrent aux titulaires d'un diplôme étranger la possibilité d'entreprendre des hautes études en Suisse. Or, la Confédération et les huit cantons universitaires qui ont soutenu cette institution jusqu'à ce jour par le biais d'une fondation, ont décidé de cesser leur financement à partir de 2012. Malgré une mobilisation importante à l'encontre de cette décision, les activités des CIUS cesseront définitivement d'ici fin 2011. La disparition de ces cours compromettra l'accès de certains jeunes Suisses de l'étranger à une formation académique dans notre pays.

L'équipe du secrétariat a connu quelques changements au début de l'année : sa responsable, Elisabeth Müller, a quitté AJAS fin janvier 2010, après 5 ans, et a passé le relais à sa collègue, Lauranne Zellweger, collaboratrice depuis début 2009. C'est Silvia Hirsig, travaillant depuis plusieurs années déjà au sein de l'Organisation des Suisses de l'étranger qui est venue renforcer l'équipe.

Enfin, l'association a eu l'honneur d'accueillir deux nouveaux membres. Il s'agit de la Conférence des Hautes Ecoles Spécialisées (KFH), représentée par M. Thomas Bachofner, secrétaire général, et de l'Association Suisse pour l'Oriente Université (ASOU), que représente Mme Beatrice Keller, responsable du secrétariat. Mentionnons également que Mme Su Yinn Galeuchet, collaboratrice scientifique au sein de la Conférence des Hautes Ecoles Pédagogiques (COHEP) a succédé à Mme Deniz Gyger Gaspoz.

Nous remercions toutes les personnes citées pour leur intérêt et leur engagement en faveur de l'encouragement de la formation de jeunes Suisses de l'étranger.

Des informations détaillées sur l'association et ses activités sont disponibles dans le rapport annuel d'AJAS, qui peut être commandé en tout temps auprès du secrétariat ou téléchargé sur le site internet [www.ajas.ch](http://www.ajas.ch).

### **Comité pour Ecoles suisses à l'étranger**



**Visite du  
conseiller fédéral  
Burkhalter  
à Sao Paulo**

Les 17 écoles suisses à l'étranger offrent une formation scolaire de grande qualité calquée sur le modèle suisse. Elles sont reconnues et subventionnées par la Confédération. Là où il n'y a pas d'écoles suisses, mais où des parents s'investissent en faveur d'une éducation suisse, du personnel enseignant suisse apporte aux écoles de pays proches un élément suisse dans le quotidien scolaire. Cette forme de soutien fédéral fonctionne à dix endroits. Par ailleurs, la Confédération, toujours sur demande de parents suisses, contribue financièrement à des cours de langue et culture suisses, ainsi qu'à l'achat de matériel pédagogique. Le Comité pour Ecoles suisses à l'étranger (CESE) représente en Suisse les intérêts des écoles suisses à l'étranger et œuvre pour leur soutien et l'élargissement de leur réseau. Il entretient de bonnes relations avec les écoles à l'étranger des pays voisins et organise chaque année en Suisse une conférence de trois jours dont l'objectif est la formation continue, l'échange d'expériences et le dialogue entre les responsables d'école et les représentants des cantons de patronage et de la Confédération. La conférence favorise aussi la mise en relation de toutes les personnes concernées. D'autre part, le CESE est

le «back office» des écoles en Suisse et assure pour elles de nombreuses tâches: formalités nécessaires pour les assurances sociales du personnel enseignant suisse, administration des subsides fédéraux pour nombre d'écoles, ordres de paiement. Il fournit également des informations de toutes sortes, collabore à différentes commissions et publie la Newsletter du CESE ainsi qu'un rapport annuel détaillé. En 2010, le comité du CESE a siégé quatre fois. L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 5 juillet à Coire, dans le cadre de la «Conférence des écoles suisses à l'étranger». Canton de patronage de l'école suisse de Milan, les Grisons ont mis à disposition des quelque 70 participants les locaux du Grand Conseil. Les débats ont porté essentiellement sur l'orientation stratégique des écoles et du CESE, ainsi que sur la révision de la loi sur l'instruction des Suisses de l'étranger (LISE). Mais les directeurs et comités des écoles à l'étranger évoquèrent aussi avec passion leurs challenges et les «Best Practices» tirés de la vie quotidienne des écoles. Un représentant des écoles allemandes à l'étranger et son homologue autrichien ont participé à la conférence, apportant à chaque fois un point de vue nouveau. Par ailleurs, les invités suivants ont pris part au panel ou sont intervenus comme orateurs: les conseillers nationaux Lieni Füglistaller, Brigitta Gadiant, et Pius Segmüller, la conseillère nationale Kathy Riklin ainsi que Jean-Frédéric Jauslin (directeur de l'Office fédéral de la culture (OFC)), Claudio Lardi (directeur de l'instruction publique du canton des Grisons), Rudolf Minsch (economiesuisse), et l'ancien conseiller national Georg Stucky. Pour sa part, le président Derrick Widmer a assisté en juin 2010, à Shanghai, au Congrès mondial des écoles allemandes à l'étranger où il se rendait également comme représentant de l'OFC.

L'année sous revue a également été l'occasion d'une autre collaboration avec les écoles allemandes à l'étranger, cette fois à Menlo Park (San Francisco) où la Confédération a décidé de subventionner le poste d'un enseignant suisse de la *German-American International School*. Au printemps, les deux chambres parlementaires ont chargé le Conseil fédéral de préparer la révision de la loi fédérale du 9 octobre 1987 concernant l'encouragement de l'instruction de jeunes Suisses et Suissesses de l'étranger (Loi sur l'instruction des Suisses de l'étranger, LISE). La motion prévoit d'intervenir dans le sens de la variante III du rapport du Conseil fédéral du 19 août 2009. A cette fin, un groupe de travail a été formé à l'initiative de l'OFC du Département fédéral de l'intérieur (DFI). Outre le DFI, le DFAE, le DFE et le DFF, le groupe accueille également des représentants de la Commission pour l'encouragement de l'instruction des jeunes Suisses de l'étranger, de la CDIP, d'économiesuisse et du CESE (représenté par sa secrétaire générale Irène Spicher). Le Conseil fédéral a proposé au DFI un calendrier audacieux. Pour que la loi révisée puisse entrer en vigueur dès 2014, une procédure de consultation sur l'avant-projet pourrait être engagée avant même la pause estivale. Le chef du Département fédéral de l'intérieur a chargé l'OFC de lui présenter l'avant-projet accompagné d'un rapport dès le mois d'avril 2011. Déménagement du secrétariat de la CESE dans un édifice voisin: la place venant à manquer dans le bâtiment même de l'Organisation des Suisses de l'étranger, un déménagement s'imposait. Une occasion unique s'offrait: celle de partager le loyer dans le bâtiment voisin de l'OSE. Cette chance a été saisie car toute autre solution se serait révélée trop onéreuse et aurait eu pour conséquence une séparation d'avec l'Organisation des

Suisses de l'étranger. Le déménagement a eu lieu le 1<sup>er</sup> octobre 2010. Cette décision permet au CESE de rester intégré administrativement à l'Organisation des Suisses de l'étranger. Rien n'a changé, donc, vis-à-vis de l'extérieur: l'adresse officielle reste Alpenstrasse 26, 3006 Berne. Le CESE remercie les écoles suisses à l'étranger, l'Office fédéral de la culture, le Service des Suisses de l'étranger du DFAE, les cantons de patronage, la Commission pour l'encouragement de l'instruction des jeunes Suisses de l'étranger, ainsi que l'Organisation des Suisses de l'étranger pour l'excellente collaboration tout au long de l'année sous revue.

### **Fondation pour les enfants suisses à l'étranger**



**Camp d'été  
à Rueun**

En tout, ce ne sont pas moins de 387 enfants suisses de l'étranger, âgés de 8 à 16 ans, qui ont pu se rendre en 2010 dans leur patrie d'origine grâce à la Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (FESE). Près de 90 monitrices et moniteurs, cuisinières et cuisiniers, ont fait en sorte que ces enfants puissent passer des moments d'insouciance et de plénitude en Suisse.

J'adresse ici un remerciement tout particulier à tous les membres des comités cantonaux et du Conseil de fondation dont le travail accompli à titre bénévole a rendu possibles ces camps.

Les premiers camps de l'année ont été organisés pour le Nouvel An, inaugurant ainsi en fanfare un exercice 2010 passionnant. Près de 60 enfants participèrent aux camps de ski de Wildhaus (SG) et Saas Grund (VS) où ils purent tester leurs talents de skieur ou de snowboarder et passer des moments inoubliables dans une ambiance de

camaraderie. 20 autres enfants vivant à l'étranger ont pu prendre part au camp de ski de la jeunesse (Juskila) organisé et encadré par la Fédération suisse de ski.

La saison des camps s'est poursuivie durant la période estivale: en début d'été, une communauté de 38 enfants a séjourné pendant deux semaines à Scuol (GR), le chef-lieu de la Basse Engadine. Les enfants avaient pour mission de suivre les traces mystérieuses de Schellenursli et de remonter jusqu'à son lieu de naissance, Guarda. Durant la même période, une maison de vacances, située au cœur de la région de montagnes des Mosses (VD), hébergeait 42 enfants suisses de l'étranger et ceux-ci n'auraient manqué pour rien au monde l'excursion au Château de Chillon dont les vieilles murailles historiques les transposèrent aux temps anciens. Les enfants retrouvèrent la réalité en dégustant de délicieux fromages de la région dans la fromagerie Etivaz.

La même demeure allait être animée plus tard par un autre groupe de 36 enfants suisses de l'étranger. Au programme: randonnées dans la région de montagnes environnante avec magnifique vue sur la vallée, construction de barrage, olympiades passionnantes et bien d'autres choses encore.

Pas très loin, sur les rives de la Sarine, à Château-d'Œx (VD), 30 petits aventuriers passaient leur camp sous la tente. En fait, il s'agissait plus précisément d'une bande d'intrépides brigands se protégeant contre les dangers permanents de la forêt environnante et défendant les frontières de leur territoire. Le groupe trouva quand même le temps de faire un petit crochet par Montreux et la ville fédérale.

Un tour de Suisse fut organisé cette année encore, permettant ainsi à 24 jeunes d'entreprendre un voyage plein

de péripéties à travers leur pays d'origine. Le groupe est parti de Zurich, s'est déplacé ensuite en direction de la Suisse centrale jusqu'à Thoune et a fini son voyage aux Chutes du Rhin.

Rueun, dans les Grisons, a accueilli un groupe de 36 enfants qui ont su se montrer très créatifs: sculpture sur bois, peinture, pâtisserie et œuvres d'art naturelles constituaient l'ordinaire de la vie du camp. A quoi s'ajoutaient, bien sûr, les randonnées dans les montagnes grisonnes et une quantité d'autres jeux.

De l'autre côté de la vallée, à Obersaxen (GR) plus précisément, un camp de sport accueillait durant la même période 47 enfants. Les jeunes Suisses de l'étranger se sont défoulés en pratiquant le VTT, la randonnée, l'escalade ou la natation. Mais des disciplines typiquement helvétiques, comme la lutte, connurent aussi un beau succès.

A Engelberg (OW), le Weltengelsforum ne manqua pas d'attirer 40 enfants (anges) du monde entier. Durant deux semaines, ceux-ci s'efforcèrent de récolter le plus d'auréoles possibles et de gravir la Montagne des Anges. La visite de la conseillère fédérale Doris Leuthard et l'excursion sur le Titlis ont également fait battre la chamade du cœur des anges.

A Flumserberg, au cœur des Alpes saint-galloises, se jouait simultanément une partie d'un autre genre. 36 jeunes monstres, qui s'étaient déplacés tout spécialement pour l'occasion, durent développer des stratégies pour se protéger des terribles dangers qui les menaçaient. Pour se reposer, la communauté fit une excursion à Rapperswil et une randonnée dans les montagnes environnantes.

Vous trouverez sur notre site Internet ([www.sjas.ch](http://www.sjas.ch), rubrique «Galerie de photos des camps de vacances») les photos des camps passés.

Cette année, 80 familles suisses de l'étranger ont bénéficié d'une aide financière, soit sous forme d'une réduction des frais de camp, soit sous forme d'une contribution aux coûts du voyage. Au nom des enfants, nous exprimons notre reconnaissance à tous les donateurs et donatrices.

### **Fondation «Place des Suisses de l'étranger»**



**Place des Suisses  
de l'étranger,  
Brunnen**

Durant l'année sous revue, l'organe de tutelle de la «Place des Suisses de l'étranger», présidé par l'ancien conseiller aux Etats Toni Dettling, Schwyz, a pris un nouvel élan pour animer et utiliser activement l'aire de 5400 m<sup>2</sup> située dans la baie de Brunnen. Un groupe de travail, composé de membres du Conseil de fondation, a émis des propositions pour l'utilisation future des lieux. En octobre, il remettait son rapport au Conseil de fondation. En voici les principales conclusions:

- Les Suisses de l'étranger doivent être au centre de l'utilisation de la place
- Il faut des lignes directrices et une communication active
- Priorité doit être donnée à une utilisation culturelle de la place
- Pour développer les activités, la fondation a besoin de partenaires professionnels

Sur cette base, le Conseil de fondation a donné son feu vert en octobre à un projet pour un concept d'utilisation de la Place des Suisses de l'étranger. Début décembre, le projet était lancé à Brunnen en présence de quatre étudiants de la Fachhochschule Nordwestschweiz (FHNW) qui présenteront, au printemps 2011, leurs réflexions et recommandations. Les autres thèmes d'importance abordés lors des

deux séances du Conseil de fondation durant l'année sous revue ont été les suivants: location de la place, soins et entretien des lieux, révision de la planification, convention d'utilisation avec l'établissement voisin Seehotel Waldstätterhof, ainsi que préparatifs des festivités du 20<sup>e</sup> anniversaire de la Place des Suisses de l'étranger et de la Voie suisse qui auront lieu en avril 2010.

---

### Composition des organes de l'OSE (Etat au 15.04.2010)

#### Conseil des Suisses de l'étranger

##### *Présidents d'honneur*

Jean-Jacques Cevey, anc. conseiller national, Montreux

Walther Hofer, anc. conseiller national, Stettlen

Georg Stucky, anc. conseiller national, Baar

##### *Président*

Jacques-Simon Eggly, anc. conseiller national, Genève

#### Membres du Comité

Jean-Paul Aeschlimann, Montpellier/  
FR

Jacques-Simon Eggly, président,  
anc. conseiller national, Genève

Robert Engeler, trésorier, Milan/IT  
Remo Gysin, vice-président, anc.

conseiller national, Bâle/CH

Thérèse Meyer-Kaelin, conseillère nationale, Estavayer-le-Lac/CH

Elisabeth Michel, vice-présidente,  
Osnabrück/DE

Sabine Silberstein, Singapour

Suzanne J. Violet, Cocoa Beach, FL/USA

#### Membres de l'étranger

##### EUROPE

##### *Allemagne*

Verena Fenske-Gmür, Nuremberg

Alex Hauenstein, Merzenich

Peter S. Kaul, Radebeul

Albert Eduard Küng, Munich

Elisabeth Michel, Osnabrück

Stephan Schläfli, Pforzheim

Vreni Stebner, Hambourg

Reinhard Süess, Felsberg

##### *Autriche*

Albert Baumberger, Rankweil

Ivo Dürr, Bisamberg/Vienne

Theres Prutsch-Imhof, Graz

##### *Balkans*

vacant

*Belgique*

René Strehler, Bruxelles  
vacant

*Croatie*

Tony Glanzmann, Labin

*Danemark*

Urs Blattmann, Gesten

*Espagne*

Adrian Beer, Alcobendas  
André Bolliger, Rambla dell Agua-  
Rubite  
Audrey Ruchet Bach, Barcelone  
Rita Strassmann, Pedreguer

*Finlande*

Hedwig-Elisabeth Von Herten-Rötheli,  
Helsinki

*France*

Jean-Paul Aeschlimann, Montpellier  
Dominique Baccaunaud, Sainte-  
Colombe-en-Bruilhois  
Jean-Michel Begey, Lignan de  
Bordeaux  
Elisabeth Etchart, Beaumont  
Pascal Germann, Morteau  
Edouard Landolt, Saint-Louis  
Serge Lemeslif, Paris  
Françoise Millet-Leroux, Bercenay-le-  
Hayer  
Jean-Philippe Ottou, Hyères-les-  
Palmiers  
Henri Rusconi, Lyon

Geneviève Spengler, Marseille  
Daniel Tornare, Roanne

*Grèce*

Rosemarie Lutz, Athènes, Safenwil/CH

*Grande-Bretagne*

Yves Guisan, Gibraltar  
Margrit Lyster, Londres  
Alain Meyer, Londres  
Alfred Wyser, West Lothian

*Hongrie*

John McGough, Budapest

*Irlande*

vacant

*Italie*

Irène Beutler-Fauguel, Cetona  
Gian Franco Definti, Milan  
Robert Engeler, Milan  
Ruth Feri-Dubach, Mogliano Veneto  
Greta Latini-Nussbaumer, Perugia  
Reinhard H. Ringger, Taurisano

*Liechtenstein*

Daniel Jäggi, Vaduz

*Luxembourg*

Philippe Bernard, Betrange

*Malte*

David Schembri, Msida

*Monaco*

Emanuel A. Hoffmann

*Norvège*

Isabella Aaroe, Oslo

*Pays-Bas*

Valérie Estoppey, Zwolle  
Ruth Eversdijk, Amstelveen

*Portugal*

Bruno Lehmann, Estoril

*République Tchèque*

vacant

*Russie*

Josef Schnyder, Moscou

*Slovénie*

Doris Poljsak-Kane, Vipava

*Suède*

Marc Strahm, Enebyberg

*Turquie*

Erich Ruppen, Besiktas-Istanbul

**AFRIQUE**

*Afrique du Sud*

Peter Müller, Cape Town  
Rolf Schudel, Johannesburg

*Cameroun*

Didier Planche, Douala

*Egypte*

vacant

*Mali*

Olivier Martin, Lausanne

*Maroc*

Verena Mouhid, Casablanca

*Nigéria*

Alice Mbanefo, Montreux/CH

*Tunisie*

Lotfi Loueslati, Riadh El Andalous

**AMERIQUE**

*Argentine*

Nestor Braillard, Baradero  
Roque Carlos Oggier, San Jeronimo  
Norte  
Anna Maria Scacchi, Cordoba

*Brésil*

Doris Jansen-Meier, Sao Paulo  
Urs Josef Bucher, Rio de Janeiro  
Richard Lengsfeld, Rio de Janeiro

*Canada*

John Bartlett, Vancouver  
Rolf A. Brulhart, Vancouver  
Kati Lyon-Villiger, Ottawa

Ernst Notz, Toronto  
Bruno Setz, Verdun

*Chili*  
Max Ruh, Schaffhausen

*Colombie*  
Karl H. Schmid, Santa Fé de Bogotá

*Costa Rica*  
Irène Keller-Bachmann, San José

*Equateur*  
Christian Paredes, Richterswil/CH

*Etats-Unis*  
Max Hächler, Scottsdale/AZ  
Peter U. Jordi, Nutley/NJ  
Hans A. Lenzlinger, New Glarus/WI  
Jean-Rodolphe Luethi, San Diego/CA  
David W. Mörker, Minneapolis/MN  
Michael Muelly, Wexford/PA  
Tom Neidecker, Santa Rosa/CA  
Suzanne J. Violet, Cocoa Beach/FL

*Guatemala*  
Peter Walter, Guatemala

*Mexique*  
Karl Frei, Mexico  
Rolf Gafner, Mexico

*Paraguay*  
vacant

*Pérou*  
Olivier Perrottet, Lima

*République Dominicaine*  
Ulrich Frankhauser, Santo Domingo

*Vénézuëla*  
Pierino Lardi, Caracas

## **ASIE**

*Asie centrale*  
vacant

*Asie sud-orientale*  
vacant

*Chine*  
Jan Forelli, Shanghai

*Emirats Arabes Unis*  
Roger Schaefer, Abu Dhabi

*Hong Kong*  
Anna Marie Peyer, Hong Kong

*Inde*  
Myrta Welti, Dehli

*Israël*  
Janine Bollag  
Erich Bloch, Netanya  
Philippe Weil, Tel Aviv

### *Japon*

Roman Rauper, Funabashi

### *Philippines*

Urs P. Gressly, Manille

### *Proche-Orient*

Jürg Neuhaus, Jeddah

### *Singapour*

Sabine Silberstein, Singapour

### *Thaïlande*

Thomas Gerber, Bangkok

Regina Maeder, Bangkok

### *Vietnam*

Daniel Keller, Hanoi

## **OCEANIE**

### *Australie*

Marc Godat, Brisbane

Noemi Guyer, North Curi Curi

Roland Isler, Heatherton

Beat Knoblauch, Sydney

### *Nouvelle-Zélande*

Othmar Alois Helber, Hawera

Emanuel Züst, Paraparaumu

## **Membres de l'intérieur**

Jacques-Simon Eggly, a. conseiller national, Genève

Anita Fahrni, Islikon

Remo Gysin, a. conseiller national, Bâle

Hannes Heinimann, Berne

Antonio Hodgers, conseiller national, Genève

Hans Kaufmann, conseiller national, Wettswil

Andreas Langenbacher, Zurich

Rahel Laube, Berne

Filippo Lombardi, conseiller aux Etats, Massagno

Christa Markwalder, conseillère nationale, Berthoud

Thérèse Meyer-Kaelin, conseillère nationale, Estavayer-le-Lac

Monika Notter Hartung, Zurich

André Reymond, conseiller national, Veyrier

Peter Schibli, Berne

Carlo Sommaruga, conseiller national, Genève

Jean-Pierre Stern, Regensdorf

Philippe Vuillemin, Lausanne

Derrick Widmer, Aarau

Manfred Zimmermann, Fribourg

## **Secrétariat de l'OSE**

Christine Allemann, Département  
Communication & Marketing  
Ladina Berta, Service des jeunes  
Prisca Blindenbacher, Service des  
jeunes  
Anna Diezig, assistante de direction  
Barbara Engel, rédactrice en chef  
« Revue Suisse »,  
Mirjana Glauser, Service des jeunes  
Christine Haldimann, responsable  
FESE  
Silvia Hirsig, AJAS  
Feriz Hoti, conciergerie  
Miriam Hutter, « Revue Suisse »  
Attila Kiskéry, comptabilité  
Sarah Mastantuoni, responsable Ser-  
vice juridique, suppléance de direction  
Tom Morgenegg, responsable Service  
des jeunes  
Regula Reidhaar, Département Com-  
munication & Marketing  
Simone Riner, FESE  
Ariane Roulet, FESE  
Ariane Rustichelli, responsable Dépar-  
tement Communication & Marketing  
Ursula Schindler, Service juridique  
Irène Spicher, responsable CESE  
Andrea Spring, CESE  
Rudolf Wyder, directeur  
Lauranne Zellweger, responsable  
AJAS

## **Autres institutions des Suisses de l'étranger (état au 15.04.2011)**

### **Comité pour écoles suisses à l'étranger**

#### *Comité*

Derrick Widmer, président, Aarau  
Stephan Berger, Comité d'école, Rome  
Urs Bucher, directeur d'école, Madrid  
Hermann Bürgi, conseiller aux Etats,  
Frauenfeld  
Regula Dettling-Ott, Winterthur  
Paul Fink, DFI, Office fédéral de la  
culture, Berne  
Daniel Halter, directeur d'école,  
Bangkok  
Martin Hutzli, expert financier, Zürich  
Jean-François Lichtenstern, chef Ser-  
vice des Suisses de l'étranger, DFAE,  
Berne  
Rudolf Wyder, directeur OSE, Berne

#### *Office gérant*

Irène Spicher, responsable, Berne  
Andrea Spring, Wabern

## **Association pour l'encouragement de l'instruction de jeunes Suisses de l'étranger (AJAS)**

### *Comité*

Antonio Hodgers, président, Genève  
Sarah Mastantuoni, responsable  
Service juridique OSE, Bienne  
Eveline Ulrich, Office fédéral de la culture, Berne  
Manfred Zimmermann, directeur Cours d'introduction aux études universitaires en Suisse, Fribourg

### *Office gérant*

Lauranne Zellweger, responsable, Delémont  
Silvia Hirsig, collaboratrice, Bienne

## **Fondation pour les enfants suisses à l'étranger Comité (FESE)**

### *Comité*

Philippe Vuillemin, président, Lausanne  
Francine Asmis, Berne  
Hansueli Birchmeir, vice-président, Schaffhouse  
Conradin Bluntschli, secrétaire, Berne  
Catherine Bolens, Lausanne  
Marco Krebs, caissier, Berne  
Monique Zerobin, Erlebenbach

### *Office gérant*

Christine Haldimann, responsable, Berne  
Simone Riner, assistante de projets, Berne  
Ariane Roulet, collaboratrice, Berne

## **Fondation « Pour les Suisses de l'étranger »**

### *Conseil de fondation*

Jean-Pierre F. Stern, président, Zurich  
Robert Engeler, Milan/IT  
Georg Stucky, Baar  
Derrick Widmer, Aarau

### *Secrétariat*

Rudolf Wyder, directeur OSE, Berne

## **Fondation « Place des Suisses de l'étranger Brunnen »**

### *Conseil de fondation*

Toni Dettling, président, anc. conseiller  
aux Etats, Schwyz

Albert Auf der Maur, Brunnen

Pierre-Alain Bolomey, Mayens-de-  
Chamoson

Robert Engeler, vice-président,  
Milan/IT

Peter Geisser, Brunnen

Alex Hauenstein, Merzenich/DE

Edouard Landolt, St-Louis/FR

Jean-François Lichtenstern, chef Ser-  
vice des Suisses de l'étranger, DFAE,  
Berne

Norbert Mettler, Schwyz

Peter R. J. Müller, Wildegg/Cape Town/  
ZA

Theres Prutsch-Imhof, Graz/AT

### *Secrétariat*

Rudolf Wyder, directeur OSE, Berne

# Bilan

## Bilan au 31 décembre 2010

<b>ACTIFS</b>	CHF
Caisse	4 443.15
Compte de chèques postaux	40 307.40
Comptes bancaires	76 019.19
Titres	116 181.65
Débiteurs	436 428.17
Actifs transitoires	33 767.45
Immobilier	1.--
Mobilier	1.--
Equipement pour les camps	1.--
<b>Total des actifs</b>	<b><u>707 150.01</u></b>
<b>PASSIFS</b>	CHF
Créanciers	72 405.67
Ducroire	1 913.60
Provisions	20 000.--
Passifs transitoires	181 336.50
Fonds de réserve divers	431 494.24
Etat au 1 <sup>er</sup> janvier	435 889.27
Excédent des charges	-4 405.03
<b>Total des passifs</b>	<b><u>707 150.01</u></b>

# Comptes d'exploitation

## Comptes d'exploitation au 31 décembre 2010

### RECETTES

CHF

Subvention générale par la Confédération	960 000.—
Projets + prestations de services	1 132 751.55
Frais d'exploitation facturés	828 127.61
Résultat financier	2 117.56
Recettes diverses	38 524.54
Rendement immobilier succession Hubacher	33 124.80

**Total des recettes** 2 994 646.06

Excédent des charges 4 405.03  
2 999 051.09

### CHARGES

CHF

Coût global du personnel	1 852 150.69
Infrastructure	86 022.41
Frais d'exploitation	230 820.70
Prestations de services aux Suisses de l'étranger	33 809.95
Communication	175 260.35
Congrès	118 651.55
Service des jeunes	502 335.44

**Total des charges** 2 999 051.09

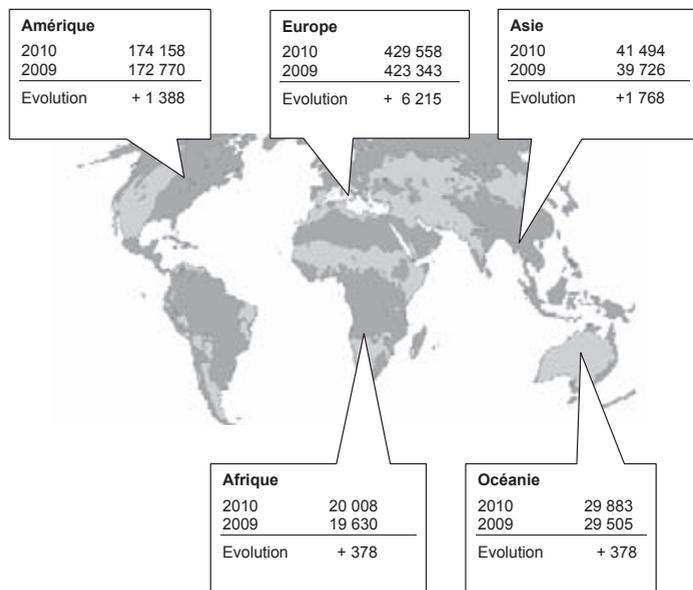
Excédent des recettes —  
2 999 051.09

La Société Fiduciaire Suisse PricewaterhouseCoopers de  
Berne a révisé les comptes arrêtés au 31 décembre 2010 et  
en a confirmé l'exactitude.

# Les Suisses de l'étranger

## Les Suisses de l'étranger dans le monde

Etat des statistiques au 31.12.2010 (avec une comparaison de la statistique au 31.12.2009)



### Impressum

Organisation des Suisses de l'étranger (OSE)

Communications & Marketing

Graphisme:

Lorenz Jaggi, consign, Berne

Photos: OSE

Berne, mai 2010

Conseiller

Informer



*« L'OSE est, depuis 1916, au service  
des Suisses de l'étranger »*

Relier

Défendre

Conseiller

Informer

Relier

Défendre



**Organisation des  
Suisses de l'étranger**

Alpenstrasse 26

CH-3006 Berne

Tel. +41 (0)31 356 61 00

Fax. +41 (0)31 356 61 01

info@aso.ch

www.aso.ch

Conseiller

Informer